

Incendies de forêts : Djerad n'écarte pas l'hypothèse d'un acte criminel

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a déclaré samedi, à Gouraya à l'ouest de la wilaya de Tipasa que l'hypothèse d'un acte criminel n'était pas écartée concernant les incendies déclarés vendredi dans les forêts de la région faisant deux morts.

Dans une déclaration à la presse après s'être enquis de la situation sur place, le Premier ministre annonce l'ouverture « d'une enquête minutieuse » pour déterminer les circonstances de ces incendies, ayant provoqué une asphyxie chez plusieurs citoyens, en plus des dégâts matériels importants occasionnés.

Djerad est revenu également sur « l'indemnisation des agriculteurs sinistrés » par ces incendies, appelant les citoyens « à se mobiliser dans des campagnes de sensibilisation pour faire face à toute tentative de porter atteinte à leurs biens ».

Djerad s'est rendu par la suite aux domiciles des deux victimes de ces feux de forêts pour présenter les condoléances du Gouvernement aux membres des deux familles, et s'est engagé « à infliger les sanctions les plus sévères aux criminels, s'il s'avère que ces feux sont des actes criminels visant à porter atteinte au pays et aux citoyens ». Le Gouvernement est « omniprésent » et « assumera toutes ses responsabilités pour faire face à ces crimes », a-t-il souligné.

Dans un post publié sur sa page Facebook, Abdelaziz Djerad avait insisté qu'« il n'y aura aucune tolérance vis-à-vis des ennemis de la vie et des détracteurs du pays », si jamais les enquêtes révèlent que les feux de forêts déclenchés à travers plusieurs régions du pays lors des dernières 24 heures sont des actes « prémédités ».

« Si les enquêtes révèlent qu'il s'agit d'actes délibérés et prémédités, on ne sera pas tolérant vis-à-vis des ennemis de la vie et des détracteurs du pays », avait averti M. Djerad.